



Note aux Etudiants en 5ème Année Pharmacie

Le classement des étudiants a été fait sur la base de la moyenne générale obtenue aux examens de fin de 3ème et 4ème année tout en prenant en considération les critères suivants :

- Nombre de Session(s) de rattrapage
- Nombre de Crédit(s)
- Nombre de Redoublements

Les étudiants qui ont des réclamations sur l'ordre de mérite sont priés de se présenter au **Service des Stages avant le 15 Mai 2026.**

La Directrice des stages

Pr. Balsam Kacem

